

AMÉNAGEMENT ■ L'Yonne retenue comme Pôle d'excellence rurale

## Tourisme : un sérieux coup de pouce

Le pôle d'excellence rurale « Tourisme de loisirs et innovation » est l'un des 150 projets à avoir été retenus par l'État parmi les 461 présentés. L'Yonne bénéficiera d'une manne financière supplémentaire pour valoriser et développer ses sites.

Le Premier ministre François Fillon et Bruno Le Maire, le ministre chargé de la Ruralité, viennent de retenir 150 projets retenus au titre des pôles d'excellence rural parmi les 461 candidats. Bonne nouvelle pour l'Yonne, parmi les projets choisis pour leur impact économique territorial, figure le Pôle d'excellence rural « tourisme de loisirs et innovation » porté par

l'Agence de développement touristique de l'Yonne (ADTY).

« Excellente nouvelle pour l'économie »

« Il s'agit d'une excellente nouvelle pour la filière touristique icaunaise et pour notre économie locale », s'enorgueillit Jean-Baptiste Lemoyne, président de l'ADTY et vice-président du conseil général qui tient à associer l'ensemble des partenaires à ce succès qui « ont travaillé d'arrache-pied pour présenter un dossier solide, sérieux et réaliste per-

mettant d'emporter la conviction à Auxerre, Dijon puis Paris ».

Concrètement, le Pôle d'excellence rurale se traduira sur le terrain, aux quatre coins de l'Yonne. Il permettra une meilleure valorisation des sites phares, comme Vézelay et Guédelon, de développer le tourisme sportif et des loisirs nature (notamment autour du centre de loisirs aéronautiques de Chêu saint Florentin). Il devrait aussi aider au déploiement de nouvelles technologies, avec des services numériques autour du canal du Nivernais ou bien la mise en place, par le Pays Avallonnais, de « flashcodes » permettant d'avoir accès à des conte-

nus touristiques avec son téléphone portable.

« Nous entrons dans la phase action avec les services de la délégation à l'aménagement du territoire et de la préfecture qui vont préciser le montant exact accordé par l'État afin de calibrer l'aide apportée à chacun des projets », a précisé Jean-Baptiste Lemoyne. Un comité de pilotage réunissant les différents partenaires sera prochainement installé afin de « poursuivre ce travail collectif et fédérateur autour d'une seule ambition : faire venir toujours plus de touristes dans l'Yonne pour maintenir et créer des emplois qui ne sont pas délocalisables ! » ■